

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCHINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Contribuables et Budgets

Chaque année, lorsque l'on se livre à l'opération d'arithmétique très simple qui consiste à additionner les dépenses de l'Etat, on a coutume de déplorer l'accroissement de nos budgets, et ceux qui ont le moindre intérêt à critiquer la gestion financière de la République accumulent les chiffres alarmants.

Pour rendre plus sensibles aux yeux des contribuables les sommes nécessaires aux diverses administrations de notre pays, on imagine de calculer le poids que représentent, en pièces de cinq francs les 150 milliards qui passeront dans les caisses publiques depuis le commencement du siècle, et l'on arrive ainsi à un résultat impressionnant : les pièces mises les unes au bout des autres formeraient-elles un ruban capable de se dérouler trente fois environ autour de la terre, et pour les ramasser toutes, en employant seulement une seconde pour chacune d'elles, il faudrait consacrer environ un millier d'années sans trêve, ni repos hebdomadaire.

Ce sont là des arguments d'une puérilité qui ne répugne pas à des économistes pressés de frapper l'opinion populaire par des images un peu grossières. Le contribuable naïf reste ébahi devant la pyramide de pièces de cent sous, et il ne prend pas toujours la peine de voir la contrepartie, en salaires, en travaux publics, en progrès sociaux, en dépenses qu'il jugerait lui-même indispensables s'il en dressait la liste.

En laissant aux polémistes de l'opposition le plaisir facile d'argumenter sur des chiffres longs d'une aune, nous n'abandonnons pas notre droit de critique, et nous sommes de ceux qui ont salué l'an dernier avec peine le colossal budget de quatre milliards !

On rappelle que Thiers a dit en 1830 : Saluez le budget d'un milliard, vous ne le reverrez plus ! et on constate, dans les milieux réactionnaires comment la prophétie fut réalisée. C'est le sort des budgets de croître, mais il faut se demander si la masse du peuple dont nous recherchons le « mieux être » doit s'abandonner au désespoir en contemplant les gigantesques quatre milliards qu'il faudra jeter dans le gouffre budgétaire.

Et d'abord, il convient de procéder à une comparaison qui puisse établir notre rang parmi les grands pays quant au total des dépenses. Il ne faut pas rapprocher la misère des individus de la prodigalité des nations ; il faut placer en regard les budgets et les peuples ; les peuples et les peuples.

On a souvent choisi dans les statistiques de l'allemand Richard von Kauffmann, les chiffres les plus favorables à la thèse des alarmistes. Nous pensons qu'il serait bon de les exposer aujourd'hui avec un peu de sincérité, non pour démontrer que nos finances sont dignes d'admiration mais pour nous rendre compte exactement d'une situation qui, sans être désespérée, n'en est pas moins d'une certaine gravité.

Les tableaux de 1886 furent tout particulièrement mis à contribution par les partis antirépublicains, qui enregistraient avec une douleur consolable que l'impôt payé à l'Etat, par tête était de 41 fr. 25 en Belgique, de 42 fr. 50 en Autriche, de 50 francs en Angleterre, et 66 francs 25 sur le territoire de la République Française.

Pour avoir la signification véritable de ces chiffres, il serait utile de dire aussi le taux de la fortune publique par tête dans ces différents pays. Car enfin il faut bien reconnaître que le sacrifice du contribuable est d'autant plus pénible que ses ressources sont restreintes ; tel russe qui paye 15 fr. est peut-être plus gêné que tel anglais qui donne 50 fr. au Trésor du Royaume-Uni.

Ayant ainsi fait nos réserves sur les conclusions à tirer des chiffres de 1886, examinons ceux que nous donne

le même statisticien von Kauffmann en 1907, sur les moyennes des dépenses de la Grande-Bretagne, du Royaume de Prusse et de la France. Voici les résultats établis sur les moyennes budgétaires de 1899 à 1903, (l'économiste allemand compte en marks dont la valeur est d'environ 1 fr. 25).

En Angleterre, pour une population de 41.961 mille habitants, les dépenses s'élevaient à 6.604.399 mille 800 marks ; les recettes, taxes et charges donnent 4.256.547.400 marks ; la différence est comblée par les revenus d'Etat non fournis par les contribuables.

Dépense par tête 157 marks 39. Impôt par tête 101 marks 44.

En Prusse pour une population de 34.472.509 habitants, les dépenses sont de 4.646.121.596 marks, les impôts s'élevaient à 1.465.013.891 ; soit par tête 134^m 78 pour les dépenses ; 42^m 50 pour les taxes.

En France pour une population de 38.961 mille 945 habitants, les dépenses pendant la période correspondante sont de 4.102.754.000 marks, les impôts s'élevaient à 3.100.121.600 fr.

Dépense par tête 105 marks 30, taxe par tête 79 marks 57.

La situation du contribuable français paraît moins favorable que celle du contribuable prussien, elle est par contre préférable à celle de l'anglais. Mais encore de tels calculs n'ont-ils rien d'absolu. L'Angleterre supporte en effet assez allègrement des charges lourdes et l'Empire allemand, si nous en jugeons par des faits précis, ferait volontiers appel à l'épargne française.

Il ne faut pas être dupe de l'apparence des chiffres, et si nous aurions tort de ne point lutter contre l'accroissement de nos dépenses, il serait fâcheux et inexact de représenter notre pays comme menacé par une imminente faillite. Prenons les choses au sérieux, ne les prenons pas au tragique !

L. de la TRÉMOILLE, Député de la Gironde.

Chambre des Députés

Séance du 5 novembre 1907

PRÉSIDENCE DE M. CRUPPI VICE-PRÉSIDENT

La discussion d'une interpellation de M. Ceccaldi sur les conseils d'administration des sociétés départementales est ajournée, puis la Chambre adopte sans discussion, à l'unanimité de 562 votants un crédit de 6 millions destiné à venir en aide aux victimes des inondations.

On aborde la discussion du budget du ministère de l'instruction publique.

Dans la discussion générale, M. Gérard-Varet fait une vive critique de l'état matériel de l'enseignement supérieur et de l'état moral de l'enseignement secondaire. Les instituteurs réclament plus de liberté, plus d'indépendance et plus de confiance de la part de la bourgeoisie républicaine ; des réformes sont d'autre part nécessaires en ce qui concerne le recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire.

Après quelques observations de M. Berry et de M. Vandame qui appelle l'attention du ministre sur la situation des professeurs de l'enseignement supérieur, la discussion générale est close.

On passe à la discussion des articles ; un amendement de M. Dejeante sur le chapitre 1^{er}, demandant une augmentation de 15.000 francs pour l'amélioration du petit personnel, est repoussé par 403 voix contre 95 ; les chapitres 1 à 12 sont adoptés.

Sur le chapitre 13 (universités, matériel), la Chambre adopte une augmentation de crédit de 25.000 francs proposée par M. Breton pour achats de radium. Cette somme permettra aux médecins français de ne pas être à la discrétion des gens riches quand ils voudront étudier les effets du radium.

Les diverses dispositions du projet sont adoptées avec de légères augmentations jusqu'au chapitre 64, relatif aux aumôniers de collège.

La suite de la discussion est renvoyée à une prochaine séance.

L'interpellation de M. Ceccaldi est inscrite à la suite des autres.

Et la séance est levée.

Séance du 6 novembre 1907

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre valide l'élection de M. Vigier élu député d'Issoire (Puy-de-Dôme), puis elle reprend la suite de la discussion du budget du ministère de l'instruction publique.

L'amendement de M. Blanc sur le chapitre 65, tendant à la suppression des crédits affectés au traitement des aumôniers des lycées pour les trois derniers mois de 1907 est repoussé, et le chapitre est adopté, ainsi que les chapitres 66 à 92, sans modification.

Sur le chapitre 93, M. Raiberti développe un projet de résolution tendant à modifier les programmes des écoles normales de façon à faire préparer l'instituteur, par des officiers de l'armée active, à son rôle d'éducateur militaire. Dans notre organisation militaire actuelle l'école doit donner aux jeunes citoyens une éducation qui leur enseigne leurs devoirs au point de vue de la défense nationale ; il est donc nécessaire que les instituteurs reçoivent dans les écoles normales un enseignement spécial donné par des officiers.

M. le ministre de l'instruction publique ne fait pas d'objections de principe à ce projet de résolution, mais il pense que M. le ministre de la guerre serait mieux qualifié pour l'examiner.

M. le président de la commission du budget dit que la loi de 1905 prévoit une éducation préparatoire au devoir militaire. Une proposition de loi ayant cet objet a été déposée sur le bureau de la Chambre ; elle donnera satisfaction à M. Raiberti.

M. Raiberti dit que son projet de résolution vise, non l'éducation physique, mais l'éducation morale.

M. Carnaud demande à ajouter au texte du projet de résolution les mots suivants : « En vue de préparer la réduction du service militaire à un an. »

M. le président de la commission du budget demande l'ajournement à la discussion du budget de la guerre.

M. Raiberti dit qu'il aurait voulu que la Chambre se prononce dès maintenant sur son projet de résolution, destiné à assurer l'enseignement patriotique dans nos écoles, mais il accepte l'ajournement demandé par la commission du budget.

Les chapitres 94 à 104 sont adoptés après un échange d'observations entre MM. Fjévet, Féron, Tournade, etc. et sans augmentation de crédits.

Par 308 voix contre 261, la Chambre repousse sur le chapitre 105 une augmentation de crédit de 360.000 fr. pour venir en aide aux œuvres complémentaires de l'école. Diverses autres demandes de crédits sont repoussées, le ministre, promettant de faire une part plus large pour les crédits supplémentaires qui pourront être sollicités ultérieurement.

Les derniers chapitres du budget de l'instruction publique sont adoptés sans modifications. Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 5 novembre 1907

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

Le Sénat aborde la discussion de la proposition de loi relative à l'élection des membres des tribunaux et chambres de commerce et à l'élection des juges consulaires. L'ensemble de la proposition est adopté, à l'exception de l'article 3 proposant le vote par correspondance.

Le Sénat aborde ensuite la discussion de la proposition de loi relative à l'élection des chambres de commerce et des chambres consultatives des arts et manufactures. La suite de la discussion est renvoyée à jeudi prochain.

Et la séance est levée.

En Allemagne

L'Allemagne est plus préoccupée des scandales qui ont éclaté chez elle que de ce qui se passe hors de ses frontières. Le général comte von Moltke avait interjeté appel du jugement qui le déboutait, dans les considérants que l'on connaît, de sa plainte en diffamation, contre le publiciste Harden. Mais le Parquet s'est à son tour ému de la grave situation ressortissant des révélations faites lors de ce procès ; le Procureur royal poursuit d'office Maximilien Harden pour diffamation non seulement du général von Moltke, mais aussi du Prince Philippe d'Eulenburg et de autres grands personnages dont les noms ont été cités dans les articles de ce journaliste. Cette décision tardive du Parquet Prussien n'est évidemment pas spontanée. Elle provient d'un ordre supérieur. Guillaume II assure-t-on, veut en finir avec cette déplorable affaire. Puisqu'aussi bien le scandale a éclaté, il exige que toute la vérité soit connue et que tous les coupables soient démasqués et châtiés. L'instruction de ce nouveau procès sera longue, si rapidement conduite soit-elle, et les débats ne pourront guère avoir lieu avant que le Kaiser soit de retour du voyage qu'il va faire en Angleterre avec l'impératrice.

Le Sceptre et la Plume

Le métier d'écrivain sera bien porté cette année. Le roi d'Angleterre a donné le ton.

Les Lettres de la reine Victoria qui viennent de paraître en trois gros volumes, ne sont pas l'œuvre exclusive de recotement de M. Benson et du vicomte Esher, chargés de ce travail. Toute la famille royale a mis la main à la pâte. Tout d'abord le roi Edouard VII lui-même a révisé les épreuves de tout l'ouvrage page à page avant la mise sous presse. De leur côté, le prince de Galles et le duc de Connaught ont corrigé la plupart des chapitres. La reine Alexandra et la princesse de Galles se sont occupées du choix des photographies. Et chacun des proches parents du Roi l'a secondé dans cette tâche. Cette collaboration ajoutée aux prix des volumes, d'autant plus que le texte reliant les dernières lettres est de la main même d'Edouard VII, qui figure de cette manière au rang des littérateurs de son pays.

(Du Cri de Paris)

MARIAGES MIXTES

On dit que Pie X ne s'est décidé qu'avec regret à consentir au mariage de la catholique princesse Marie Bonaparte avec l'orthodoxe prince Georges de Grèce.

Ce consentement n'a été arraché au Pape qu'après avoir fait à celui-ci cette promesse que les enfants à naître de l'union annoncée seraient élevés dans la religion catholique.

— Cette promesse, a dit le Pape, m'a été souvent faite, mais elle n'a jamais été qu'à moitié tenue.

Rien de plus vrai. Il est à remarquer, en effet, qu'une manière de tradition s'est créée, en vertu de laquelle, lorsque des enfants naissent à la suite d'un mariage mixte, les garçons suivent la religion du père, les filles, la religion de la mère.

Vous verrez qu'en dépit de toutes les promesses faites à Pie X, les fils du prince et de la princesse Georges de Grèce — s'ils en ont — seront catholiques grecs et que les filles — tout arrive — seront catholiques romaines.

Il y a cependant des exceptions : ainsi, dans les familles franco-américaines, les filles sont catholiques, les garçons protestants, même quand c'est le mari qui est catholique.

En revanche, les mariages franco-turcs — femme française et mari turc

— impliquent cette condition absolue que tous les enfants à naître seront mahométans.

Les maris turcs ne badinent pas, en effet, avec le Coran.

(Du Cri de Paris)

CINÉMA-FUREUR

Le cinématographe, l'odieuse, l'intolérable cinématographe est en train de tourner, comme l'appendicite, à l'état de maladie nationale.

Cela commença, voilà quelque treize ans, par un appareil réduit que l'on appelait le kinéscope, où, moyennant deux sous dans une fente, on pouvait examiner, à travers un oculaire, des bonshommes gesticulant. Jusque là, le mal était limité, puisque le spectateur était payant, et seul. Hélas ! Dieu prêta vie au petit kinéscope qui devint grand et... cinématographe.

Alors, naquirent les exhibitions foraines où la foule se rua ; puis vint l'introduction de l'appareil au théâtre, certains music-halls de bas étage ayant trouvé avantageux de corser par quelques hectomètres de pellicule leur malingre programme. Un industriel fameux adjoignit à sa vente de mobilier une salle fastueuse pour y projeter sur un écran des scènes animées. La réclame, enfin, s'empara de ce moyen facile et grossier de retenir sur place trois cents badauds le nez en l'air, afin que, entre le « Défilé du 1^{er} cuirassiers » et « Le tourtour et la bonbonne » tout un chacun apprît l'excellence du vin de l'Archipel et des Pastilles Nicolas.

... Jadis la Foire au pain d'épices, la fête de Neuilly furent parfois, pour deux heures, un but amusant de partie. Les ménageries Pezon, le théâtre Saint-Antoine, la Femme colosse, le Sauvage des îles Fidji, le Cirque Loyal, toutes ces vieilles et joyeuses choses, aux guelardes et picaresques parades, détendaient nos nerfs parisiens. Allez-y, aujourd'hui, et cherchez autre chose que des « cinématographes » assaillis par une horde anxieuse de ne point entrer assez tôt.

(Du Cri de Paris.)

INFORMATIONS

Au Maroc

Le livre jaune sur le Maroc

L'impression du Livre jaune sur le Maroc, que le ministre des affaires étrangères a fait préparer pour les membres du Parlement, est complètement terminée depuis plusieurs jours, mais ce document ne pourra être distribué que lorsque M. Pichon aura reçu l'agrément du gouvernement allemand à la publication de certaines pièces qui ont été communiquées à M. de Tchirsky, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du Cabinet de Berlin.

M. de Tchirsky, qui se trouvait absent de Berlin ces jours derniers, doit rentrer aujourd'hui et sa réponse est attendue incessamment au quai d'Orsay.

Ajoutons que le Livre jaune contiendra plus de quatre cents pages.

Commemoration des événements du 30 juillet

On mande de Casablanca, en date du 3 novembre :

« Hier, a eu lieu, en présence de nombreux membres de la colonie française, la cérémonie commémorative des morts du 30 juillet dernier.

» A 3 heures de l'après-midi, le général Drude, entouré de son état-major et suivi de nombreux officiers de toutes armes, s'est rendu au consulat de France pour y prendre M. Malpertuy, consul, et de là, au port, où attendaient tous les ouvriers de l'entreprise.

» Un cortège s'est alors formé et est allé au consulat d'Espagne pour déposer une couronne sur la tombe des

ouvriers espagnols tués au cours des massacres et qui ont été enterrés dans le jardin attenant au consulat d'Espagne.

» M. Marmet ingénieur, et le consul d'Espagne, ont prononcé sur la tombe des victimes, des paroles émues. Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière catholique pour déposer des couronnes sur les tombes des ouvriers français et italiens et des marins du Du-Chayla.

» M. Marmet a de nouveau prononcé une allocution.

» Aucun courrier n'est arrivé de Rabat où la barre est infranchissable. On ignore toujours si l'ambassade espagnole a débarqué. »

Le groupe radical-socialiste

Le groupe radical-socialiste du Sénat réuni mardi, sous la présidence de M. Delpech, a décidé de maintenir jusqu'en janvier son bureau actuel, qui est composé de MM. Delpech, président ; Knight, vice-président et Lordereau, secrétaire.

La Représentation des Indigènes

En exécution du décret du 2 février qui, outre qu'il accordait à la Conférence consultative de Tunis la discussion des dépenses facultatives, introduisait dans cette Assemblée seize membres indigènes, dont un israélite, la résidence vient de procéder à la nomination de ceux-ci. Elle a demandé dans les contrôles les indigènes les mieux qualifiés pour les représenter.

On s'est attaché non seulement à la représentation des diverses régions, mais encore à ce que dans la mesure du possible les intérêts du commerce et de l'industrie comme ceux de l'agriculture fussent défendus. L'obligation de choisir des indigènes parlant le français fait que la plupart des nouveaux délégués sont de jeunes Tunisiens. Les fonctionnaires ont été rigoureusement exclus.

Le général Langlois répond aux Allemands

L'« Echo de Paris » publie une lettre dans laquelle le général Langlois donne son avis sur un récent article du général allemand Pellet Narbonne.

« Cet officier, dit le sénateur de la Meurthe-et-Moselle subit l'influence fatale des victoires antérieures, mais le mépris de l'adversaire pourra ménager un jour aux Allemands de désagréables surprises. Comme il le dit, l'épée de la France commença à s'émousser, mais il ne connaît pas l'énergie latente de notre race et n'en tient pas compte. Que notre nation se ressaisisse spontanément sous la pression de quelque événement imprévu, et notre énergie réveillée accomplira de grandes choses encore. Certes notre armée souffre d'un mal profond auquel il faut apporter un remède sans retard, mais le rôle mondial de la France n'est pas fini. Cette pensée est pour moi un article de foi qui m'empêche de jamais désespérer. »

Guillaume II et M. Loubet

Les journaux allemands reviennent sur la question de l'entrevue manquée entre le président Loubet et Guillaume II ; ils cherchent à infirmer la version fournie par M. Loubet en faisant ressortir que Guillaume II avait déjà quitté l'Italie le jour où furent prononcés les toasts de Naples, et que le souverain allemand n'avait pas à en être froissé. Les journaux allemands oublient que M. Loubet a fait allusion aux toasts prononcés à Rome même le 25 avril 1904 et non à ceux de Naples. A cette date, l'empereur Guillaume se trouvait bel et bien à Venise. C'est là qu'on lui télégraphiait le texte intégral des paroles extrêmement cordiales échangées entre le roi d'Italie et le Président de la République.

La façon brusque dont l'empereur Guillaume quitta Venise en traversant la Suisse, n'échappa pas aux esprits observateurs et fut jadis vivement commentée.

Cette œuvre essentiellement démocratique, basée sur la mutualité, est appelée à rendre de grands services à l'agriculture.

Nous espérons qu'elle sera féconde.

Mais nous souhaitons ardemment surtout que le but à atteindre soit poursuivi sans aucune arrière-pensée d'ordre politique ou électoral. C'est l'intérêt général de l'agriculture qu'il faut envisager par la mise en pratique de pures idées mutualistes.

Castelfranc

Vol. — Depuis quelques temps, malgré l'instante vigilance des employés de notre station, il se produit certains faits de disparition qui ne sont pas sans surprendre la surveillance même la plus rigoureuse, à la gare des marchandises.

Ces aventuriers emploient les moyens les plus ingénieux pour laisser planer le doute d'une confusion.

Profitant du surmenage incessant et continu des employés qui sont constamment au travail, imposé par la saison des noix, nos aventuriers nouveau genre se contentent parfois de prendre un fût, tantôt d'autres objets qu'ils enlèvent nuitamment et comme par mégarde. Aussi, plusieurs disparitions ont été constatées et on se demande si les exploits aventureux de l'année dernière vont recommencer ?

Dernièrement, il s'est fallu de peu qu'un de ces « nigauds » à l'air de robuste paysan ne fût sérieusement pincé.

En présence de ces nouvelles tentatives, les employés ont décidé d'établir une rigoureuse et étroite surveillance sur les divers points de la station.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Terrible accident : deux victimes. — Dans l'après-midi de lundi, vers quatre heures, un accident tragique s'est produit place du Consulat.

M. Marroncle, entrepreneur de travaux publics, avait dressé un échafaudage pour creuser la façade de l'hôtel de France, sur lequel ce dernier était monté en compagnie d'un ouvrier maçon, M. Henri Lacaze.

Pendant qu'ils examinaient le travail à exécuter, l'échafaudage se rompit et tous deux furent précipités dans le vide, d'une hauteur de près de dix mètres, et tombèrent comme deux masses sur le pavé. Dans cette chute, M. Marroncle a eu les deux jambes et le bras droit fracturés et de multiples contusions d'une extrême gravité sur toutes les parties du corps. Le sang coulait en abondance de ses oreilles. Son ouvrier a eu, lui aussi, son corps meurtri et une foulure à un pied, mais son état n'est pas alarmant. Malgré les soins qui ont été prodigués à Marroncle, nous apprenons que ce malheureux est mort dans la nuit. Quant à Henri Lacaze, il en sera quitte pour un longs temps de repos absolu.

La Sainte-Barbe. — A l'occasion de la Sainte-Barbe, les ouvriers mineurs de la société minière métallurgique du Quercy, appartenant aux sections de Figeac et de Combecave, ont décidé comme chaque année, de célébrer leur fête patronale par un banquet fraternel qui aura lieu le dimanche 8 décembre prochain, au restaurant Puichal, place Champollion.

Le montant des cotisations est fixé à 3,50, café compris, et peut être doré et déjà reçu par M. Laurent Tanié, surveillant à Figeac, jusqu'au samedi 30 novembre courant inclusivement. Passé cette date, les souscriptions ne seront plus acceptées.

La parfaite intimité qui règne parmi les ouvriers de cette corporation, laisse espérer que les adhésions à ce banquet seront très nombreuses et que la fête sera des plus brillantes.

Société des combattants de 1870-71. Nous avons déjà annoncé qu'à suite du tirage de la tombola organisée par les soins de la commission de cette société de secours mutuels, à l'occasion des fêtes de l'inauguration du monument, un grand nombre de lots non gagnés seraient soumis à une vente volontaire, fixée à dimanche prochain 10 novembre à deux heures du soir, dans les magasins de MM. Carayrou et Miquel, avenue Gambetta.

Le bénéfice de cette vente doit être exclusivement réservé aux nécessités de la société.

Les lots à vendre, parmi lesquels figurent des tableaux offerts par le président de la République et un grand nombre d'objets d'art, attireront certainement une foule d'enchérisseurs désireux non seulement de les posséder, mais en outre de s'associer à cette œuvre humanitaire et de solidarité sociale.

Vol qualifié. — M. Cavarroc, fermier à Bournael, banlieue de notre ville, avait, depuis quelques jours, pris à son service, en qualité de domestique, le nommé Henri Decros, âgé de 25 ans, journalier à Figeac, qui a eu de fréquents démêlés avec la justice.

Dimanche dernier, il le congédia, mais celui-ci, qui devait connaître d'une façon parfaite les habitudes de son maître, se retira et revint dans la nuit pour le dévaliser. Il pénétra furtivement dans

la chambre où était couché Cavarroc, s'empara, sans que celui-ci entendit le moindre bruit, de son porte-monnaie contenant une somme de 323 francs, qui se trouvait dans la poche de son pantalon, placé sur une chaise à côté de son lit, et s'esquiva.

Lundi matin, à son réveil, Cavarroc s'aperçut qu'il avait été victime d'un vol ; ses soupçons se portèrent sur son domestique, contre lequel il alla déposer une plainte à la gendarmerie.

Deux gendarmes se mirent à la recherche de l'inculpé et ne tardèrent pas à le trouver.

Dans son interrogatoire, il nie énergiquement être l'auteur de cette soustraction, mais le porte-monnaie a été trouvé en sa possession, dissimulé dans une ceinture derrière les reins. Il ne contenait que 230 francs, car il avait déjà dépensé 93 francs.

Decros a été mis à la disposition du parquet qui l'a fait écrouer.

Nos vendanges. — Les vendanges étant complètement terminées, nous pouvons apprécier, au moins approximativement, l'importance de la dernière récolte en vin. Nous constatons avec plaisir qu'elle a été à peu près égale à celle de 1906. La qualité du vin sera un peu inférieure, parce que la grande quantité d'eau qui n'a cessé de tomber durant tout le temps des vendanges a affaibli la teneur alcoolique du raisin. Cependant les prix de vente sont supérieurs à ceux de l'année dernière. Le prix de l'hectolitre oscille vraisemblablement entre 25 et 30 francs.

Théâtre. — Aujourd'hui jeudi, la troupe Julian nous donnera le *Remplaçant*, comédie-bouffe en trois actes, grande nouveauté du Palais-Royal.

Le grand succès obtenu par cette comédie entrainera ce soir salle comble.

Bagnac

Poire du 4 novembre. — Malgré un temps incertain, la foire du 4 novembre a été assez importante. Mêmes cours sur les bœufs d'attelage et d'élevage. Les veaux et moutons gras se vendaient de 1 fr. à 1 fr. 10 le kilo ; les cochons gras valaient de 65 à 70 fr. le quintal. Les porcelets étaient très recherchés dans les prix de 15 à 35 fr. pièce.

Lacapelle-Marival

Disparu. — Un vieillard presque octogénaire de la commune de Molière, nommé Marcihauc, dont les facultés mentales s'affaiblissaient depuis quelques temps, avait accompagné sa femme, le 2 courant, à la foire de Rouqueyroux. Vers la soirée, n'ayant rien à faire, il dit à cette dernière qu'il prenait le devant pour rentrer à la maison : sa femme s'étant un peu retardée pour aider une voisine à déplacer des moutons qu'elle avait vendus, pensait le trouver en arrivant chez elle, mais il n'en fut rien et depuis il n'a pas reparu.

On craint qu'avec le mauvais temps qu'il fit il se soit trompé de chemin ou qu'un accident lui soit arrivé.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Rechargements cylindres. — Voici les opérations probables qui auront lieu entre le lundi 11 et le samedi 16 novembre 1907 :

1° Chemin de grande communication n° 2 de Gourdon à Decazeville ; cylindrage entre 2 kil, 400 et 4kil, 700 (en face Campagnac et Ratabout).

2° Chemin de grande communication n° 124 de Laroquette à St-Germain par St-Chamarand, de 7 k. 800 à 9 k. 300 (répandage et cylindrage) entre le bourg de St-Chamarand et le village du Mas de Amot.

Des poteaux donneront l'indication des chemins à prendre pour éviter de rencontrer le cylindre.

Tribunal correctionnel. — Audience du 4 novembre.

Toujours les voituriers de Rocamadour. Paret et Selves, domestiques de Mazillet, qui ont contrevenu à l'arrêté préfectoral sur la police des gares (abandon de véhicules dans la cour de la gare de Rocamadour). 30 francs d'amende et les dépens, leur patron responsable quant aux frais.

— Beyssède, voiturier au même lieu, s'est vu dresser contravention pour le même fait : comme c'est la première fois, il s'en tire avec 16 francs d'amende seulement et les dépens. Son domestique, Sors, qui a déjà été condamné pour la même infraction, en attrape pour 25 fr. et se voit condamner aux dépens, pour lesquels son patron est déclaré civilement responsable.

— Tournier, chasseur sans permis comparaisait à la précédente audience et contestait le procès-verbal mettant en suspicion la bonne foi des gendarmes. L'affaire renvoyée à ce jour, Tournier fait défaut, 25 fr. d'amende, les dépens et la remise du fusil ou 50 fr. pour en tenir lieu. Ce n'est pas cher.

— Un autre chasseur, qui accepte condamnation, en attrape tout autant.

— Deux pêcheurs sont condamnés : Nénilgite à 5 francs d'amende et aux dépens et Chastanet, qui a pêché sans l'autorisation du fermier, la nuit et

avec engins prohibés, à 30 fr. d'amende et aux dépens.

— Lascoux qui a fabriqué et tendu des pièges à perdreaux est condamné enfin, à 50 francs d'amende et aux dépens.

Etat civil du 15 au 31 octobre. — Naissances : Joachim Lamouroux, à Verdé-Haut ; Noëlie Lasège, à Pradel ; Marthe Rougié, à Grimardet ; Rachel Laval, à Labarraque ; Albertine Arteil, à Prouillac ; Fernande Puybaret, avenue Gambetta ; Ange Vinel, rue de la République ; Alfred Destrau, boulevard Galiot de Genouilhac.

Mariage : Jean Soulié, et Anais Course, de Prouillac.

Décès : Marie Delpech, 76 ans, veuve Deviers, à l'hospice ; Raymond Testut, 82 ans, rue Bertrand de Gourdon ; Ange Vinel, 1 heure, rue de la République ; Justin Tournon, 79 ans, boulevard Maignol.

Mouvement des abattoirs. — Il a été abattu pendant le mois d'octobre à l'abattoir municipal : 22 bœufs, 44 veaux, 80 moutons et 45 porcs formant un poids total de 24,600 kilos.

Gramat

Arrestation. — Le nommé Etienne Bernard, pris en flagrant délit de vagabondage par la gendarmerie de Gramat, a été mis en état d'arrestation.

Etienne Bernard sera conduit à la maison d'arrêt de Gourdon pour être jugé par le tribunal correctionnel.

Bernard est originaire de la Haute-Saône.

Vayrac

Cirque Martin. — Nous avons eu la bonne fortune de posséder durant quelques jours l'excellent cirque Martin.

Les brillants et périlleux exercices de son personnel ont été fort goûtés et très applaudis par le nombreux public qui à chaque séance remplissait les tribunes.

Nous faisant l'interprète de la presque totalité de la population, qui gardera longtemps le meilleur souvenir de ces belles représentations, nous remercions de tout cœur la direction et le personnel du cirque dont l'affabilité et la bonne éducation leur ont acquis de si nombreuses sympathies et nous les prions de ne pas nous oublier dans leur prochaine tournée, car le meilleur accueil leur sera toujours réservé.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

A Monsieur ou Madame La Rue du Barry

J'ignore si la rue du Barry s'habille en monsieur ou en dame, dans tous les cas je ne suis pas prêt à lui pardonner.

Se moquer ainsi de moi, plaisanter avec ma modestie, sans aucun respect pour mes attributions, ne me paraît pas gentil pour une personne bien élevée.

Aussi je sens ma pensée qui bouillonne, mon sol qui frémit, comme si un tremblement de terre pouvait seul calmer ma légitime fureur.

Je n'y suis nullement pour rien si la rue du Barry éveille mes souvenirs, pour me rappeler qu'elle se nomme aussi la rue des Oubliés.

Pauvre petite rue, au lieu de se dépenser en esprit sur mon compte, elle ferait bien mieux de joindre ses misères aux miennes, car elle doit bien savoir qu'on n'est pas plus républicain chez elle que chez moi.

Acrimonieusement elle me narque sur un monument que l'on devait inaugurer pour ma gloire, avec le concours de trois ministres et de deux sous-secrétaires d'Etat. On devait même sonder l'entourage du Président de la République, pour qu'il vint par sa présence relever l'éclat des grandes fêtes qui se préparaient à cette occasion.

En suis-je la cause, moi, si tous ces méfiques projets se sont évanouis dans la mémoire de nos conseillers municipaux ; et, pour ce simple motif, quand bien même s'appellerait-on La rue du Barry, a-t-on le droit de sourire de ma déconvenue ?

Elle aussi possède ses conseillers, qu'ont-ils fait pour cette rue tortueuse où les étrangers ne peuvent s'aventurer qu'à pied tout en éprouvant mille difficultés. Je ne pense pas que l'ironique entrefilet qu'elle m'a décerné, lui ait été en partie dicté par la gloire de posséder un porche à son milieu et une chapelle à son extrémité.

Le Porche n'est pas précisément un endroit bien approprié aux sortes de monuments qu'un Conseil au figuré voulait bien me décerner, et la chapelle de la Recluze n'est pas à la veille d'attirer autant de dévotes que Notre-Dame de Peyragude.

Remisons notre orgueil si nous voulons raisonner, et songeons, Monsieur ou Madame La rue Dubarry, que la fierté se trouve souvent déplacée, quand elle appartient à des sujets aussi humbles que nous, sans autre espoir de caresse

que les coups de balai qui nous sont réservés par le cantonnier de ville.

Les conseillers de l'un et l'autre quartier ne savent s'entendre que quand il ne faut rien faire du tout.

Je suis certain, aussi bien que je m'appelle le Postal, que notre querelle ne troublera pas leur douce quiétude.

Ils ont fait tant de choses, les pauvres !...

LE POSTEL.

MARCHÉS AUX PRUNES

Aiguillon 6 novembre.

Marché relativement peu important. Les gros fruits, peu recherchés, subissent une baisse marquée.

Voici les principaux cours :
Les 40/5 au demi-kilo, de 41 à 43 fr. ; les 50/5, de 38 à 40 fr. ; les 60/5, de 35 à 37 fr. ; les 70/5, de 32 à 34 fr. ; les 80/5, de 28 à 30 fr. ; les 90/5 de 26 à 28 fr. ; les 100/5, de 24 à 26 fr. ; fretin, de 14 à 16 fr. ; prunes communes, de 13 à 15 fr. le tout par 50 kilos.

Villeeneuve-sur-Lot, 6 novembre.

Apport 2.500 quintaux. Beaucoup de marchandises, peu d'acheteurs, marché lent 500 à 600 quintaux vendus. Voici les cours :

40/4, 36 à 38 fr. ; 50/4, 34 à 35 fr. ; 60/4, 32 à 34 fr. ; 70/4, 30 à 32 fr. ; 80/4, 28 à 30 fr. ; 90/5, 26 à 28 fr. ; 100/4, 24 à 25 fr. ; 120/4, 18 à 20 fr. fretin, 7 à 8 fr. les 50 kilos.

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE — Sommaire de la 1823^e livraison (9 novembre 1907).

Rita la Gitane, par H. de Charlien. — Inventeurs, inventions et brevets, par Pierre de Mériel. — Scaphandres et scaphandriers, par L. Viator. — L'émente des perquages. — La fille de l'aiguilleur, par Pierre Maël. — Un marché de plumes d'Antruches, par H. M. de Mathisoulx. — Les arbres nains du Japon, par L. Viator.

Abonnements, France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

52, rue St-Georges, Paris, IX^e

PUBLICATIONS DE FAMILLE

JOURNAL DES DEMOISELLES

Petit Courrier des Dames et Conseiller des Familles réunis

Revue de la jeune fille et de la femme

Médaille d'Or de la Société Nationale d'Encouragement au bien

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Edition violette, purement littéraire. Un an : Paris, 8 fr., Départements, 9 fr., Union postale, 11 fr.

24 pages de texte par numéro

Edition verte. — Morale. — Littérature. — Romans. — Nouvelles. — Poésies. — Conseils. — Chroniques. — Causeries. — Actualité. — Chronique musicale. — Arts. — Connaissances pratiques. — Concours.

Editions littéraires avec nombreux suppléments de mode et travaux, et le même texte que la précédente :

Edition verte : Un an : Paris, 16 fr. ; Départements, 19 fr. ; Union postale, 22 fr.

Edition chamais : Un an : Paris, 12 fr. ; Départements, 14 fr. ; Union postale, 17 fr.

Comprenant : Albums de travaux et ouvrages. — Modes. — Courrier de la Mode. — Gravures coloriées. — Feuilles de Patrons. — Broderie et lingerie. — Patrons découpés et imprimés. — Dessins décalquables. — Travaux imprimés sur étoffe. — Tapisseries. — Conseils pratiques. — Leçons de Choses. — Musique. — Aquarelles. — Fusains. — Menus, etc. — Concours mensuels et grand concours annuel.

Abonnements à partir du 1^{er} de chaque mois par mandat à l'ordre des directeurs, 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BIBLIOTHÈQUE DE MA FILLE

Ouvrages recommandés

Collections : 3 fr. 50 le volume broché

Toute abonnée au *Journal des Demoiselles* recevra au prix de faveur de 3 fr 25, franco dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco

PRINCIPAUX AUTEURS :
MM. Aigueperse, Maryan, Du Campfranc, H. Bister, Zénaïde Fleuriot, Champol.

52, rue St-Georges, Paris, IX^e

PUBLICATIONS DE FAMILLE

LA POUPEE MODELE

Revue des petites filles, illustré de 200 gravures dans le texte.

Paraissant le 15 de chaque mois

Un an, Paris, 7 fr. ; Seine, 8 fr. ; départements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.

Vingt-quatre pages de texte par numéro

Religion. — Morale. — Éducation. — Instruction. — Récréation. — Petits travaux et ouvrages. — Patrons pour poupées. — Étoffes imprimées.

Cartonnages coloriés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Surprises. — Concours. — Musique.

Abonnements à partir du 15 de chaque mois

VOUS QUE TORTURE

LA BRONCHITE



Fernando Vallot

LA PREUVE Paris, 5 Janvier 1905.—

« Depuis quelques années, ma fillelette avait régulièrement chaque hiver bronchite sur bronchite. J'essayai le traitement à l'Emulsion Scott ; immédiatement mon enfant se trouva mieux et fut bientôt rétablie. J'ajouterai que ma fille aime beaucoup l'Emulsion Scott. — Mme A. Vallot, Sage-Femme, 16, Rue St-Ferdinand. »

LE POURQUOI Rien de surprenant à ce que l'Emulsion Scott soit aussi efficace. On a pris une peine infinie et

dépensé des sommes considérables à perfectionner un remarquable procédé qui, transformant l'huile de foie de morue en Emulsion Scott, l'a rendue parfaitement savoureuse et digestible pour l'organisme le plus délicat, celui même des bébés. La formule en est parfaite et hautement appréciée des Docteurs. Pour être sûr de guérir, réclamez donc toujours bien le véritable flacon Scott avec sa marque « le Pêcheur et la morue ». Prix unique en toutes pharmacies : 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Echantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

Bulletin Financier

Paris, 6 Novembre.

Un journal de Paris a publié, ce matin une information suivant laquelle Monsieur Caillaux avait l'intention de proposer à la commission de législation fiscale des modifications importantes au projet d'impôt sur le revenu. Ce journal *La Lanterne*, disait notamment que le ministre des Finances avait décidé de supprimer de son projet l'impôt sur la Rente. Cette information sensationnelle produisit naturellement une grosse impression en bourse et au début de la séance d'aujourd'hui la rente française s'inscrit en hausse d'un demi-point sur la veille.

En fin de séance arrive un démenti officiel et notre 3 % reprend une grande partie de l'avance prise, il clôture néanmoins à 91,82 contre 91,60 hier.

Le reste du marché est calme sans grandes modifications.

Le Rio Tinto est faible à 1690.

Les fonds russes reproduisent à peu près leurs cours précédents.

Les établissements de Crédit gardent une bonne attitude.

La Banque de France se traite à 4200 ; la Banque de Paris à 1370 ; le Crédit Lyonnais à 1145 et la Société Générale à 660.

Sur le marché en Banque l'action Ober Rosbach se négocie à 28 fr. Conformément à la décision prise par le Conseil d'Administration de cette Société, la Construction d'un nouveau puits et l'équipement électrique de toute la ligne viennent d'être commencés.

LES VARICES

L'Élixir de Virgiate Nyrdahl guérit les varices, quand elles sont récentes ; il les amoindrit et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, le pesant, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon 4 fr. 50 franco Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris. Envoi gratuit de la brochure explicative. Exiger sur l'enveloppe de chaque flacon, la signature de garantie Nyrdahl.

CAFÉ A CÉDER

POUR CAUSE DE DÉCÈS

Prendre l'adresse au Bureau du Journal

VIOLETTES DE TOULOUSE

Les plus odorantes du monde entier

Un très beau bouquet arrive très frais franco dans un joli panier, contre trois francs soixante-quinze centimes. Adresse : Cultures de Violettes, Toulouse.

Recommander les plus contenant des timbres en paiement

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE UN COUPÉ

Très léger, en excellent état.

S'adresser au Bureau du Journal.

FORCE VIRILE

Ouvrage scientifique, demandé par OBER, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris. Attributions autorisées. Ventes uniquement chez les Libraires, Pharmaciens, Concessionnaires : Mars, Paris, Rouen, etc.

HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC

Après les Repas deux ou trois

PASTILLES VICHY-ÉTAT

1907

EXPOSITION DE BORDEAUX

MAI-NOVEMBRE 1907

Internationale. Maritime

UNIVERSELLE

MAI-NOVEMBRE 1907

Clôture le 10 Novembre

Chronique agricole

LES SEMIS

On peut obtenir la multiplication de presque tous les végétaux par semis, ce qui amène souvent des variétés nouvelles ou différentes, parfois supérieures, parfois inférieures.

Afin d'avoir la certitude de la reproduction exacte d'une espèce, il faut avoir recours à d'autres modes de multiplication.

Pour les plantes, on l'obtient soit par division, soit par boutures, par marcottes ou par greffes.

Pour les arbres et les arbrisseaux fruitiers, elle se produit aussi par division, par boutures et par marcottes, suivant les différentes espèces; mais c'est surtout la greffe qu'il faut le plus pratiquer, puisque tous les semis doivent être greffés ensuite. Mais entrons dans les détails relatifs à la multiplication de chaque espèce.

Commençons par la vigne, car chacun la cultive.

On peut la multiplier très facilement, elle se conforme à tout même aux mauvais terrains, même aux directions médiocres; elle produit quand même, pas comme elle le devrait étant bien dirigée, mais enfin elle produit. Sa multiplication se fait par semis, boutures, crossottes, marcottes et greffes.

Quoique ne conseillant pas le semis pour la multiplication d'une variété choisie, parce qu'elle généralement celles qu'on sème ne se reproduisent pas toujours identiquement, voici comment il faut opérer :

Après avoir choisi les plus belles grappes de l'espèce que l'on veut propager, on en extrait les pépins, qu'on lave d'abord pour les débarrasser des mucosités dont ils sont entourés; ensuite on les laisse ressuyer et même sécher quand on ne doit pas les semer immédiatement.

Si, au contraire, on les sème à l'automne, il faut que le sol ait été préparé, c'est-à-dire bien défoncé et finement labouré, puis autant que possible, recouvert de terreau sur lequel on sèmera les pépins qui seront à leur tour recouverts d'une légère couche de terreau.

Si ce n'est qu'au printemps, c'est-à-dire en avril, pour éviter que les gelées ne détruisent les jeunes tiges si elles se montraient trop tôt, on peut pour activer la germination, mettre les graines dans l'eau, où on les laisse tremper un jour ou deux quelques fois trois, selon l'état et la nature des pépins. On les dispose en lignes distantes l'une de l'autre de 35 à 40 centimètres, en laissant entre les graines au moins 15 centimètres d'intervalle.

Le développement de la végétation de la première année est toujours proportionnée à l'espace laissé entre les jeunes plants.

Il est bon pour maintenir l'humidité pendant les grandes chaleurs, de recouvrir le sol d'un léger paillis. Suivant les conditions atmosphériques qui régnent, si on arrose en pluie tous les deux ou trois jours, la levée des graines aura lieu au bout de trois ou quatre semaines. En même temps, il

faudra avoir soin de les débarrasser, dès leur apparition, des herbes qui lèvent aussi dans tout terrain bien préparé.

A la fin de l'hiver qui suit le semis, on repique en place ces jeunes plants qui, de cette manière, ne souffrent que médiocrement de la transplantation.

Grande Pharmacie

DE LA
CROIX-ROUGE
BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE THÉÂTRE
CAHORS

LA MIEUX APPROVISIONNÉE
DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHARMACIE SPÉCIALE
pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix
Fournisseurs: POULENG, DAUSSE,
KNORR, BAYER, etc.

DIRECTEUR:
Paul GARNAL

Pharmacien de 1^{re} classe,
Diplômé de l'École supérieure de Pharmacie
de Paris. — Ancien pharmacien
adjoind de l'Assistance publique de Paris. —
Ancien Chef du Laboratoire d'analyses
de la Pharmacie Commerciale de France,
rue Drouot, Paris.

HUILE de FOIE de MORUE de NORWÈGE
Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA titrés
Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE
BANDAGES - BAS à VARICES
DOUCHES d'ESMARCK, etc., etc.

Remises importantes à tous les
Fonctionnaires.

Bibliographie

Lectures pour Tous

Grands événements de tous pays ou faits piquants de la vie parisienne, il n'est pas un des aspects de l'actualité que les *Lectures pour Tous* ne traduisent de façon saisissante. C'est ainsi qu'après nous avoir fait visiter le poste de télégraphie sans fil qui met la France en communication avec le Maroc, le numéro de Novembre nous transporte dans les coulisses du Salon d'Automne ou de l'Exposition des Chrysanthèmes. Des articles d'information ou de reportage, des œuvres d'imagination, roman, nouvelle, poésie, enfin des illus-

trations d'une incomparable variété, complètent, l'attrayant ensemble qu'offre ce mois-ci la merveilleuse revue populaire.

Lisez le sommaire du numéro de novembre :

Louis Mandrin, capitaine général des contrebandiers. — Rivalos de nos grands maîtres. — Les Dramas du brouillard. — Les Amoureux de la fleur. — L'adieu du lieutenant, nouvelle. — Au pays des échasses. — De la Tour Eiffel à Casablanca. — Les bêtes ont-elles de l'esprit? — Feu! Un... deux... trois. — Menus de maçons et de miniatres. — Le fils du convict, roman. — L'été de la Saint-Martin, poésie. — Les Trapeurs Parisiens.

Chemin de fer d'Orléans

Billets d'excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours, avec faculté de prolongation.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou via Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours, sans faculté de prolongation.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année.

Cartes d'excursions en Touraine

Ces cartes, délivrées toute l'année à Paris et aux principales gares de province, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours, de Tours à Langeais, de Tours à Bazangais, de Tours à Givèvres, de Bazangais à Romorantin et de Romorantin à Blois.

Elles donnent, en outre, droit à un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre la gare de départ du voyageur et le point d'accès à la zone définie ci-dessus.

Leur validité est de 15 jours, non compris le jour du départ à l'aller, ni celui de l'arrivée au retour, avec faculté de prolongation à deux reprises de 15 jours moyennant supplément.

Des cartes de famille sont délivrées avec une réduction de 10 à 50 0/0 sur les prix des cartes individuelles, suivant le nombre des membres de la famille.

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

PUBLICATIONS

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50).

Albums de photographies: *Souvenir de mon voyage en Touraine*, 1 fr. (franco 1 fr. 10); *Touraine, Bretagne Auvergne*, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées: *La Touraine et ses Châteaux*, 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 (franco 0 fr. 15)

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUDE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUERGUE ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 (franco 0 fr. 15)

De Tours à Nantes.

De Nantes à Landerneau, et embranchements.

D'Orléans à Limoges.

De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.

De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.

De Tours à Angoulême.

D'Angoulême à Bordeaux.

De Tours à Vierzon.

De Tours à Montluçon.

De Limoges à Agen.

De Limoges à Montauban.

D'Eygurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans, sont également mises en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour individuels et de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, Verret-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année, à toutes les gares de son réseau pour les stations thermales et hivernales du Midi :

1^o Des billets d'aller et retour individuels, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi ;

2^o Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre de personnes sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité : 33 jours, à compter du jour de départ, ce jour compris, avec faculté de prolongation.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MÊME

FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

la plus ancien bureau de coupures de journaux

14, Rue Drouot, 14

PARIS

se en dépeille par jour, 40.000 journaux ou revues du monde entier;

publie l'Argus des ROYAUX, mensuel

édite l'Argus de l'"OFFICIEL"

contenant tous les votes des hommes politiques et leur donner public.

L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles piqués, présents, futurs.

Adresse télégraphique: ACHASSURE-PARIS

Adresse téléphonique: 102-62

Bureau de Direction, 14, rue Drouot, PARIS (11^e)

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait

et entièrement garanti

BELLE QUE CHACUN
RÉCLAME, C'EST...

La
POCHETTE-SURPRISE

contenant des
**PRIMES GRATUITES
SENSATIONNELLES**
et 3 billets de

LOTÉRIES

autorisées par Arrêté Ministériel
Ensemble des
GROS LOTS
supérieur à

UN
MILLION

La POCHETTE-SURPRISE est en vente dans toute la France au prix de 3 francs chez les changeurs, banquiers, libraires, papeteries, etc. Pour recevoir directement, envoyer mandat-poste de 3 fr. 20 à M. le Directeur de la POCHETTE-SURPRISE, 98, rue de Rivoli, à Paris. Lettre recommandée 3 fr. 50. —
Etranger 3 fr. 50 Lettre rec. 3 fr. 75

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Noëntais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Nollère

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS